



Atelier de Travail : Renforcement du rôle des cellules de gouvernance pour renforcer la bonne gouvernance et l'intégrité



11-12 mars 2019

Hôtel Sheraton - Tunis, Tunisie



Le Projet Bonne Gouvernance et Anti-corruption en Tunisie

Avec le soutien financier du *Foreign and Commonwealth Office* du Royaume-Uni, l'OCDE met en place ce projet en coordination avec le gouvernement tunisien. Ce projet vise à contribuer à la stabilité, la prospérité et la confiance des citoyens en Tunisie. Il accompagne le Gouvernement de la Tunisie dans l'acquittement de ses engagements pour une bonne gouvernance pris lors de la Conférence Anti-Corruption de Londres et l'accord de Carthage ainsi que dans la mise en application de la stratégie nationale anti-corruption 2016-2020.

En s'appuyant sur les travaux accomplis par l'OCDE dans le cadre du Programme MENA-OCDE et des Recommandations de l'OCDE sur l'Intégrité Publique, le Gouvernement Ouvert et les Marchés Publics, ce projet a trois domaines cibles. Il vise à créer de la réactivité via de meilleurs services publics locaux pour les citoyens et un soutien aux citoyens dans leur rôle de contrôle de la prestation des services publics, des connections au travers d'une meilleure coordination de gouvernance et un meilleur audit et contrôle public, et enfin de la prospérité via de meilleurs services publics pour un environnement plus favorable aux affaires et plus de transparence au sein des marchés publics.

Contexte

Les cellules de gouvernance ont été créées par le décret gouvernemental (n°1158 datant du 12 Août 2016) fixant les modalités de fonctionnement des cellules de bonne gouvernance dans toutes les structures publiques. Ces cellules sont présentes dans l'ensemble des institutions appartenant à l'administration publique au niveau central comme local. Ainsi, elles existent aussi bien au sein des ministères que des collectivités territoriales ou encore des entreprises publiques.

Elles ont notamment pour mission de veiller à la bonne application des principes de la gouvernance et de la prévention de la corruption au sein de la structure dont elle relève, de veiller au respect des codes de conduite et de déontologie, ou encore de faire le suivi des dossiers de corruption.

Cependant, le niveau d'engagement de ces cellules varie considérablement. L'incertitude quant à leur positionnement, tant à l'égard des cadres supérieurs des institutions auxquelles elles appartiennent qu'à celui de leurs collègues, représente un obstacle majeur à leur bon fonctionnement. Il existe également une certaine mécompréhension de la différence du rôle et de la fonction des cellules avec ceux des autres acteurs de la bonne gouvernance et de l'intégrité, tels que les auditeurs et les inspecteurs. Néanmoins, les cellules de gouvernance demeurent un outil efficace dans l'intégration transversale des principes de bonne gouvernance et des efforts anti-corruption.

L'objectif de cet atelier de travail est de se baser sur la présentation d'exemples concrets de bonnes pratiques en matière de gouvernance et d'intégrité existants en Tunisie et au sein des pays de l'OCDE afin d'identifier les possibilités de réplique de ces pratiques et d'amélioration des procédures dans l'ensemble des cellules de gouvernance. Il permettra aussi d'analyser, de manière participative, les dispositions du décret n°1158 de 2016, identifiées par les cellules de la gouvernance lors d'un atelier de travail tenu le 19 décembre 2018, comme nécessitant plus de clarification. Les travaux de groupes conduiront à la proposition de recommandations concrètes d'amélioration et clarification.

Programme du 11 mars 2019

09:00 – 09:30 Ouverture

- **M. Slim Ben Jrad**, Directeur des Services de la Gouvernance, Présidence du Gouvernement
- **M. Alessandro Bozzini**, Coordinateur de projet, OCDE

09:30 – 11:00 Session 1 : Modèles de gouvernance des entreprises publiques

Durant cette session, un expert tunisien présentera le contexte tunisien en matière de bonne gouvernance et intégrité au sein des entreprises publiques et un expert international partagera l'expérience de son pays et entreprise dans le même domaine et apportera des exemples de bonnes pratiques.

Modérateur : Mme Hajer Houichi, Chef de la cellule de l'entreprise Trapsa

Intervenants :

- **M. Mehrez Hafsi**, Secrétaire Général de l'ENA, Tunisie
- **M. Jean-Luc Dufournaud**, Direction de l'Éthique et de la Déontologie, SNCF, France

▶ *Discussion Ouverte*

11:00 – 11:30 Pause café

11:30 – 13:00

Session 2 : Les structures de bonne gouvernance au sein de l'administration publique

Durant cette session, un expert tunisien présentera le contexte tunisien en matière de bonne gouvernance et intégrité au sein des institutions administratives centrales et un expert international partagera l'expérience de son pays et administration dans le même domaine et apportera des exemples de bonnes pratiques.

Modérateur : M. Fathi Babay, directeur général de la gouvernance, Ministère des affaires culturelles.

Intervenants :

- **Mme Imen Tazarki**, Sous-directrice de la Direction Générale des réformes et des études prospectives administratives, Ministère de la Fonction Publique, Tunisie
- **Mme Silvia Späth**, Division de l'intégrité, de la prévention de la corruption, et du sponsoring, Ministère Fédéral de l'Intérieur, Allemagne

► *Discussion Ouverte*

13:00 – 14:30

Pause déjeuner

14:30 – 16:00

Session 3 : La bonne gouvernance au sein des collectivités locales

Durant cette session, un expert tunisien présentera le contexte tunisien en matière de bonne gouvernance et intégrité au sein des collectivités locales et un expert international partagera l'expérience de son pays et collectivité dans le même domaine et apportera des exemples de bonnes pratiques.

Modérateur : M. Alessandro Bozzini, Coordinateur de projet, OCDE

Intervenants :

- **M. Nejb Belkhir**, Directeur Général de la cellule du Ministère de l'Intérieur, Tunisie
- **Mme Henriette Bout**, Département de l'intégrité, Ville d'Amsterdam, Pays-Bas

► *Discussion Ouverte*

Programme du 12 mars 2019

09:00 – 10:30 **Session 4 : Le décret gouvernemental n°1158 : objectifs et difficultés liées à la pratique**

Cette séance a pour objectifs de rappeler le cadre légal des cellules, d'informer les cellules du niveau local des activités déjà menées au niveau national et de partager les défis des cellules identifiés lors de l'atelier du 19 décembre.

Modérateur : M. Alessandro Bozzini, Coordinateur de projet, OCDE

► **M. Anis Melki**, Services de la gouvernance, Présidence du Gouvernement, Tunisie

► *Discussion Ouverte*

10:30 – 11:00 **Pause-café**

11:00 – 12:30 **Session 5 : Travaux de groupe sur les points à clarifier au niveau du décret**

Cette session permettra aux participants, répartis en 4 groupes, d'analyser plus en profondeur les dispositions du décret, considérées comme étant peu claires et les difficultés liées à la pratique du travail quotidien des cellules.

Chaque groupe, composé par des représentants des cellules de gouvernance des ministères, des entités locales et des entreprises publiques, analysera un aspect spécifique et proposera des clarifications et des améliorations.

Les discussions porteront sur :

- Les critères de nomination des membres des cellules ;
- Le rattachement des cellules dans l'organigramme et relations avec autres structures ;
- Les attributions des cellules ;
- L'organisation interne des cellules.

Modérateurs : Représentants des services de la gouvernance, des cellules de la gouvernance et de l'OCDE

Rapporteurs : À identifier par les membres de chaque groupe

12:30 – 13:30 **Pause déjeuner**

13:30 – 15:00 **Suite des travaux de groupe**


15:00 – 15:30 **Restitution en plénière**

Intervenants :

- **Mme Inès Mouhli**, Services de la Gouvernance, Présidence du Gouvernement, Tunisie
- **Mme Sarah Hermanutz**, OCDE

15:30 – 16:00 **Prochaines étapes**

Intervenants :

- **M. Slim Ben Jrad**, Directeur des Services de la Gouvernance, Présidence du Gouvernement, Tunisie
 - **M. Alessandro Bozzini**, Coordinateur de projet, OCDE
- 

Biographies des intervenants



Najib Belkheir (Tunisie), est conseiller des services publics, directeur général de la cellule de gouvernance et chargé de mission au ministère de l'Intérieur. Il est également formateur au sein du Centre de Formation et d'Appui à la Décentralisation dans le domaine de gouvernance locale, où il a donné de nombreux cours de formation pour les agents publics des gouvernorats et des municipalités sur le code déontologique et d'éthique des agents publics et sur l'accès à l'information. Il est titulaire d'une maîtrise en bonne gouvernance et anti-corruption de la Faculté des sciences juridiques et politiques de Tunis et d'un certificat d'expert en gouvernance locale de l'Académie internationale de la gouvernance locale de la Haye, Pays-Bas.



Henriëtte Bout (Pays-Bas) est conseillère principale et responsable des programmes de formation sur l'intégrité au sein de l'Agence d'Intégrité de la Municipalité d'Amsterdam, Pays-Bas.

L'Agence d'Intégrité de la Municipalité d'Amsterdam est une agence qui comprend une équipe multidisciplinaire de 23 personnes chargée d'enquêter sur les infractions à l'intégrité, d'effectuer des analyses de risques, de contrôler les entreprises et partenaires de la municipalité du point de vue de l'intégrité financière, de développer des programmes de formation et de leadership pour les fonctionnaires et politiciens et enfin de gérer le réseau des 48 personnes de confiance.



Jean-Luc Dufournaud (France) est Directeur de l'Éthique et de la Déontologie du groupe SNCF depuis 2012, Administrateur du Cercle Éthique des Affaires, et Chargé de conférence à l'université Panthéon/Assas.

La Direction de l'Éthique et de la Déontologie du groupe SNCF a pour missions de proposer, élaborer, déployer, promouvoir la politique éthique et diffuser tous documents visant à définir la politique du groupe SNCF ; construire et proposer des actions de formations et des sensibilisations sur les sujets éthique ; apporter appui et conseils aux managers et salariés du groupe sur ces sujets ; gérer le dispositif de l'alerte professionnelle et conduire en conséquence des enquêtes internes, en faire le rapport et proposer les recommandations qui s'imposent ; piloter le déploiement du programme anticorruption prévu par la loi française.



Mehrez Hafsi (Tunisie) est Secrétaire Général de l'École Nationale d'Administration de Tunis. Il est également enseignant à l'ENA et formateur en matière de gouvernance et prévention de la corruption. Il est titulaire d'un doctorat en droit public de la Faculté de droit et des sciences politiques de Tunis ainsi que d'un diplôme du Cycle International d'administration publique de l'ENA France.



Anis Melki (Tunisie) est Sous-directeur aux services de la gouvernance à la présidence du gouvernement. Il est administrateur conseiller, titulaire d'une maîtrise en entrepreneuriat et gestion des projets, d'un diplôme du master en management à la Faculté des sciences économiques et de gestion de Tunis et d'un diplôme du Cycle moyen de l'École Nationale d'Administration de Tunis. Il a obtenu un certificat de formation en gouvernance à l'Académie internationale de gouvernance à Tunis.



Silvia Späth (Allemagne) est Inspecteur-Enquêteur en Chef au sein de la Division pour l'intégrité, la prévention de la corruption et du sponsoring depuis 2014 ainsi que la déléguée allemande et la Vice-présidente du groupe de travail de l'OCDE des hauts-responsables de l'intégrité publique.

La division DFG I 3 a pour principales missions de rédiger et réviser les réglementations en matière de prévention de la corruption et sponsoring, développer des directives et manuels, coordonner les travaux en lien avec la prévention de la corruption au sein du gouvernement, élaborer un rapport au parlement, agir en tant que point focal pour toutes les problématiques internationales en lien avec la prévention de la corruption, représenter l'Allemagne lors des forums internationaux.



Imene Tazarki (Tunisie) est Sous-directrice à la direction générale des réformes et des études prospectives administratives au sein du Ministère de la fonction publique, de la modernisation de l'administration et des politiques publiques. Elle est conseillère des services publics, titulaire d'une maîtrise en Marketing et un Diplôme d'étude approfondies en Marketing à la Faculté des sciences économiques et de gestion de Tunis et d'un Diplôme du Cycle Supérieur de l'École Nationale d'Administration de Tunis.

L'OCDE

L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) est un organisme international qui a pour but de promouvoir des politiques visant à améliorer le bien-être économique et social des personnes partout dans le monde. Il est composé de 36 pays membres, d'un secrétariat basé à Paris et d'un comité formé d'experts issus du gouvernement et autres, spécialisés dans chaque domaine d'intervention de l'organisation. L'OCDE offre un forum dans lequel les gouvernements peuvent travailler de pair afin de partager leurs expériences et rechercher des solutions aux problèmes communs auxquels ils font face. Nous travaillons en collaboration avec les gouvernements pour comprendre les facteurs à l'origine des changements économiques, sociaux et environnementaux. Nous mesurons la productivité et les flux mondiaux de commerce et d'investissement.

Le Programme MENA-OCDE pour la gouvernance

Le programme MENA-OCDE pour la gouvernance est un partenariat stratégique entre les pays de la région MENA et de l'OCDE pour partager des connaissances et de l'expertise, en vue de diffuser les normes et les principes de bonne gouvernance qui soutiennent le processus de réforme en cours dans la région MENA. Le programme renforce la collaboration avec les initiatives multilatérales les plus pertinentes actuellement en cours dans la région. Plus particulièrement, le programme soutient la mise en œuvre du partenariat de Deauville du G7 et aide les gouvernements à répondre aux critères d'admissibilité pour devenir membre du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert. Grâce à ces initiatives, le Programme agit comme un des principaux défenseurs de la gestion des réformes de la gouvernance publique en cours dans la région MENA. Le programme fournit une structure durable pour le dialogue de la politique régionale ainsi que pour des projets pays spécifiques. Les projets reflètent l'engagement des gouvernements de la région MENA à mettre en œuvre des réformes de leur secteur public afin de libérer leur potentiel de développement social et économique dans le contexte des attentes grandissantes des citoyens en matière de services publics de qualité, d'inclusion dans l'élaboration des politiques publiques et de transparence.

Le Conflict, Stability and Security Fund du Ministère des Affaires Étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni

Le Royaume-Uni apporte une aide de développement à la Tunisie au travers du Conflict, Stability and Security Fund. Ce fonds est géré par l'Ambassade britannique à Tunis.



CONTACT

Amira TLILI | amira.TLILI@oecd.org

Sarah HERMANUTZ | sarah.HERMANUTZ@oecd.org

Guillaume BIGANZOLI | guillaume.BIGANZOLI@oecd.org

Alessandro BOZZINI | alessandro.BOZZINI@oecd.org

Suivez-nous sur Twitter 

@OECDgov

#MENAOCED #Hawkama4Tunisia